

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricle : <u>13206</u>			
Société : <u>ROYAL AIR MAROC</u>			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Pensionné(e) <input type="checkbox"/> Autre :			
Nom & Prénom : <u>Houmam HAITAM</u>			
Date de naissance : <u>22/07/1996</u>			
Adresse : <u>LOT SMIRIA FATH EL KHÉIR NR 02</u>			
TE MARA			
Tél. : <u>06 62 07 74 36</u> Total des frais engagés : <u>940.00</u> Dhs			
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
 <p>DR. ZINE FILALI KANTAR Médecin Spécialiste En Hématologie Clinique En Ziyane Aviation, Rabat 21 RUE ZIYANE AVIATION, RABAT INPEC 101245587</p>			
Date de consultation : <u>02/01/2023</u>			
Nom et prénom du malade : _____ Age : _____			
<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : <u>Polyglobulie</u>			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Rabat

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 02/01/2023

[Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/01/2013	C	1	300.014	INP : [REDACTED] MÉDECIN : [REDACTED] Signature : [REDACTED]

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Laboratoire - TDR</i> Tél. 03.31.74.77.47	09/01/23	<i>b=1.10 + gvt</i>	<i>640,00 DFR</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRÉS

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25633412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

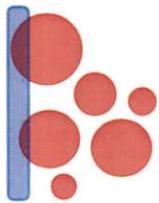
VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. Kawtar Zine Filali

Médecin Spécialiste
en Hématologie Clinique

الدكتورة كوثر زين فيلالي

طبيبة متخصصة في
أمراض الدم



Rabat, le 02/01/2023. الرباط في

Dr. Hovmine Haitam

- 1) NFS
- 2) Electrophoresis d'Hemoglobin
- 3) Feritine

LABORATOIRE IBN ROCHD
- TANDEVA -
tel: 05.37.74.77.14 / fax: 05.37.74.19.66

Dr. ZINE FILALI KAWTAR
Médecin Spécialiste
En Hématologie Clinique
21 Rue Ziyavudine, Casablanca, Rabat
INPE:101245587

العنوان : 21 زنقة الزيادة ، حي الطيران ، الرباط ، المغرب
الهاتف : 06 72 11 28 73 / المستعجلات : 05 37 75 22 33
البريد الإلكتروني : kawtarzinefilali@gmail.com

Temara le lundi 9 janvier 2023 Monsieur HOUFINE HAITAM

FACTURE N°	79740
Analyses :	
Numération formule sanguine -----	B 80
Electrophorèse de l'hémoglobine (NFS) -----	B 300
Ferritine -----	B 250 Total : B 630
Prélèvements :	
Sang-----	Pc 1,5
TOTAL DOSSIER	640,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Quarante Dirhams

LABORATOIRE IBN ROCHD

- TEMARA -

Tél: 05.37.74.77.24 / Fax: 05.37.74.19.66

INPE: 103060901

Dossier ouvert le : 09/01/23

Edition du : 12/01/23

Compte Rendu d'Analyses

Monsieur HOUMINE HAITAM
Né (e) le: 22/07/1996
Docteur KAWTAR ZINE FILALI
Réf. : 23509E

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

GLOBULES ROUGES

			Normales	Antériorités
Hématies -----:	5,78	• M/mm ³	4,2 - 5,6	
Hémoglobine. -----:	16,6	g/dl	13 - 17	
Hématocrite -----:	47	%	38 - 47	
- V.G.M. -----:	81	fl	80 - 96	
- T.C.M.H. -----:	29	pg	26 - 32	
- C.C.M.H. -----:	36	• g/dl	32 - 35	
- Indice de distribution des G Rouges -----:	14,1	%	11 - 15	

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	6 400	/mm ³	4000 - 10000
----------------------------------	-------	------------------	--------------

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles -----:	33	• %	50 - 70
Soit :	2 112	/mm ³	2000 - 7500
Polynucléaires Eosinophiles -----:	5	%	1 - 5
Soit :	320	/mm ³	40 - 300
Polynucléaires Basophiles -----:	0	%	< 1,8
Soit :	0	/mm ³	< 100
Lymphocytes -----:	59	• %	20 - 40
Soit :	3 776	/mm ³	1000 - 4000
Monocytes -----:	3	%	1 - 8
Soit :	192	/mm ³	40 - 800

PLAQUETTES

Résultat -----:	151 000	/mm ³	150000 - 400000
Volume plaquettaire moyen -----:	8,0	fl	7 - 10

ASPECT DU FROTTIS:

- MORPHOLOGIE DES GLOBULES ROUGES NORMALE.
- CHIFFRE DE PLAQUETTES CONFIRME AU MICROSCOPE.

Dr CHELLAOUI Anas

~~Biologiste~~
Laboratoire Ibn Rochd - Témara
Avenue Hassan II, Rue Iran
Tél : 05 37 74 77 24. Fax : 05 37 74 19 66

Biogiste responsable : François CORNU				Biologistes médicaux :			
J.C. AZOULAY	L. DRUART	M. HERVO	X. NAUDOT	O. ROUALDES			
A. BARBRY	T. DURAND	L. JASSERAND	M. NOUCHY	C. SAULT			
T. BENQUEY	A. EBEL	V. LE	A. OVIZE	B. SCHUBERT			
C. BOURDIN	D. ENGERAND	L. LEFLEM	G. PANTEIX	D. SCIORTINO			
C. BOUZ	ME. FORAY	A. LIQUIER	L. PELLEGRINA	A. SOARES			
E. CART-TANNEUR	A. FORCE	A. MARCILLI	A. PETIT	L. STROMPF			
C. COIGNARD	B. GERARD	N. MEKNACHE	I. PETIT	S. TAPIA			
N. COUPRIE	L. GUIS	J. MORTREUX	B. QUILICHINI	JM. VANDERNOTTE			
H. DESSUANT	H. HAJJI	ME. NAUD	L. RAYMOND	X. VANHOYE			

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal ; analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détentio et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Dossier : 20781 **65696-11.01.23**

Enregistré le 11 Janvier 2023, à 13h29

Édité le 12 Janvier 2023, à 12h27:

Transmis par : LBM IBN ROCHD

Références : **23509E**

MA325 – C – 2078165696

LBM IBN ROCHD

Dr.CHELLAOUI – Dr.KETTANI HALABI

Avenue Hassan II,rue Iran n°4 RDC

. TEMARA

Exemplaire destiné au correspondant

Résultat d'analyse : **Monsieur HOUMINE, HAITAM**

Né le 22 Juillet 1996, âgé de 26 ans

Prélèvement du **09 Janvier 2023**



ACCREDITATION
N° 8-1100
Liste des sites accrédités
et portée disponibles sur
www.coefrac.fr

Seuls les résultats identifiés par le symbole # sont couverts par l'accréditation.

■ Informations complémentaires

DR ZINE FILALI KAWTAR

HEMATOLOGIE

■ Electrophorèse de l'hémoglobine (Capillarys 3 TERA, SEBIA)

		Valeurs de référence
Hémoglobine A1	97,40 %	96,00-99,00
Hémoglobine F	< 0,10 %	<2,00
Hémoglobine A2	2,60 %	<3,30
Conclusion		

Absence d'argument phénotypique en faveur d'un variant de l'hémoglobine ou d'une bêta-thalassémie.

Les résultats sont à confronter à l'origine géographique du patient et au contexte clinico-biologique.

Tout résultat de recherche d'une hémoglobinopathie doit impérativement être confronté au résultat de l'hémogramme, du bilan martial et vitaminique (B12, folates notamment).

Un tracé électrophorétique normal associé à une microcytose isolée sans carence martiale peut évoquer une alpha-thalassémie mineure.

L'interprétation de l'électrophorèse de l'hémoglobine prend en compte les résultats d'une numération formule sanguine effectuée par le laboratoire correspondant.

Biologiste responsable : François CORNU	Biologistes médicaux :			
J.C. AZOULAY	L. DRUART	M. HERVO	X. NAUDOT	O. ROUALDES
A. BARBRY	T. DURAND	L. JASSERAND	M. NOUCHY	C. SAULT
T. BENQUEY	A. EBEL	V. LE	A. OVILLE	B. SCHUBERT
C. BOURDIN	D. ENGERAND	L. LEFLEM	G. PANTEIX	D. SCIORTINO
C. BOUZ	ME. FORAY	A. LIQUIER	L. PELLEGRINA	A. SOARES
E. CART-TANNEUR	A. FORCE	A. MARCILLY	A. PETIT	L. STROMPF
C. COIGNARD	B. GERARD	N. MEKNACHE	I. PETIT	S. TAPIA
N. COUPRIE	L. GUIS	J. MORTREUX	B. QUILICHINI	JM. VANDERNOTTE
H. DESSUANT	H. HAJJI	ME. NAUD	L. RAYMOND	X. VANHOYE

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal ; analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détention et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Monsieur HOUFINE HAITAM

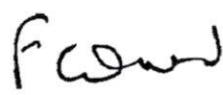
Date de naissance : 22 Juillet 1996
Dossier : 20781 65696-11.01.23

Suite des résultats
Exemplaire destiné au correspondant

HEMATOLOGIE (suite)

Interlocuteur : Dominique Engerand, Isabelle Petit – Réalisé par Biomnis IVRY – Validé par : Dominique ENGERAND

Dossier complet


 François CORNU

La présentation de nos résultats a changé : désormais, chaque analyse est suivie de la mention « validé par », qui vaut signature informatique du biologiste concerné.

Dossier ouvert le : 09/01/23

Edition du : 12/01/23

Compte Rendu d'Analyses

Monsieur HOUMINE HAITAM

Né (e) le: 22/07/1996

Docteur KAWTAR ZINE EL ALI

Réf. : 23509E

BIOCHIMIE
(Automate Konelab Thermo 20i/ E.L.F.A Biomérieux)

Antériorités

Ferritin ----- : 190,99 ng/ml ,

(Technique E.L.F.A. Biomérieux)

Valeurs de référence:

Hommes	:	30 à 350	ng/ml
Femmes cycliques	:	15 à 150	ng/ml
Femmes ménopausées	:	25 à 280	ng/ml
Enfants : A la naissance	:	100 à 300	ng/ml
< à 1 an	:	20 à 100	ng/ml
> à 1 an	:	Idem adultes	

*La ferritine est la protéine de mise en réserve du fer dans l'organisme et est également une protéine de la phase aigüe de l'inflammation.
A interpréter en fonction du contexte clinique.*

Dr CHELLAOUI Anas
~~Biologiste~~
Laboratoire Ibn Rochd - Témara
Avenue Hassan II, Rue Iran
Tél : 05 37 74 77 24-Fax : 05 37 74 10 66

Dossier ouvert le : 09/01/23

Edition du : 12/01/23

Compte Rendu d'Analyses

Monsieur HOUMINE HAITAM

Né (e) le: 22/07/1996

Docteur KAWTAR ZINE FILALI

Réf. : 23509E

ELECTROPHORESE DE L'HEMOGLOBINE

Hémoglobine A1 ----- :	97,40	%	96 - 99
Hémoglobine F -----:	<0,10	%	<2
Hémoglobine A2 ----- :	2,60	%	<3,3

Interprétation-----: Faite par le Laboratoire BIOMNIS (voir page suivante).

Dr CHELLAOUI Anas

Biologiste

Laboratoire Ibn Rochd - Témara
Avenue Hassan II, Rue Iran
Tél : 05 37 74 77 24 - Fax : 05 37 77 10 36